

milly 2000

milly 2000

milly2000.wifeo.com

Infos

Octobre 2011

Edito



Marie-Anne BACHELERIE
Présidente de MILLY 2000

Les présidentielles approchent à grand pas, on en parle beaucoup dans les médias, en famille, entre voisines/voisins... C'est logique, c'est un moment structurant pour notre pays ; un moment où l'on peut réfléchir ensemble à l'avenir de la France, à sa place dans l'Europe et dans le reste du monde.

Pour autant, chaque élection est importante : « l'avant » avec les débats préalables qui confrontent les idées et « l'après » où le programme de l'élu-e est mis en place. Cela n'est pas qu'un débat entre politiques mais bien aussi un échange entre les candidat-e-s et les électrices et électeurs car ils et elles sont des

élus du peuple, NOS représentants. C'est pourquoi à chaque étape, notre attention, notre engagement est important.

C'est aussi à nous de prendre la place qui nous revient, jouer pleinement notre rôle de société civile en

demandant des comptes tout en faisant entendre nos idées. Il n'est pas facile d'interpeller les candidat-e-s aux présidentielles, alors interpellons nos futur-e-s député-e-s, interpellons nos élu-e-s et entrons dans les débats.

L'engagement dans les associations est un parfait exemple de contre-pouvoir, indispensable aux élu-e-s de la République.

C'est une belle année, riche en événements et rythmée par nos combats contre la précarité, pour l'égalité des droits, pour plus de justice, pour une vision à long terme plus écologique...

Bref, nous devons plus que jamais rester vigilantes et vigilants.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Dans ce numéro :

Rentrée scolaire	2
Circulation et Stationnement	2
Je me demande pourquoi	3
Ligne à Grande Vitesse	3
La Communauté de Communes	3
La balayeuse	4
Couloir aérien	4

NOS CONTACTS

Milly 2000 :
milly2000.wifeo.com
milly2000@sfr.fr

Marie-Anne BACHELERIE
(présidente de MILLY 2000) :
06 89 81 22 08

NOS ELUS

Gérard MEYDIOT
01 64 98 91 43



Jean-Michel PERRIOT
06 03 68 94 52

HISTORIQUE !
Depuis le 25 septembre
2011, le Sénat a une ma-
jorité de gauche. Du ja-
mais vu depuis le début
de la Vème république !

Le ministre veut faire croire que la rentrée s'est TRES bien passée ! Il n'en est rien !

Dans le primaire de nombreuses écoles ont vu les parents et leurs élus locaux se mobiliser pour enrayer une logique comptable qui nie les particularités locales, et qui tend à augmenter toujours plus le nombre des élèves par classe au détriment de leurs intérêts.

Le ministre claironne dans les médias une moyenne de 22 élèves par classe !... les parents commencent à s'en exaspérer et aimeraient le vérifier effectivement dans leur propre école !

Leurs enfants se retrouvent réellement dans des classes de 27 /30 (même en maternelle !) quand cela ne monte pas au dessus en cours d'année, suite à l'arrivée de nouveaux !

Plus inquiétant encore, la politique qui consiste à gratter tous les fonds de tiroirs mène les Académies à ne plus respecter les règles de l'Éducation nationale définissant les quotas d'enseignants pour un nombre d'élèves (l'administration ne sait plus compter - c'est un comble !!! -, elle a pu ainsi s'autoriser à enlever un poste de ci de là, même si le nombre des élèves est un peu supérieur à sa propre norme !).

C'est dans ce contexte tendu que les parents d'élèves de l'école élémentaire Jean Cocteau soutenus par la municipalité ont tenu à se montrer présents le jour de la rentrée en défense d'un poste d'enseignant que personne ne trouvait être de trop : sa perte allait conduire à une multiplication des classes à double niveau, pas toujours adaptées pour les élèves et suivant les équipes d'enseignants. (notons que ce poste conservé aurait enfin permis d'atteindre la moyenne-supérieure-des 22 élèves par classe, dans la réalité !, et aurait préparé l'arrivée d'éventuels enfants en cours d'année dans des conditions favorables). (Très concrètement les années précédentes, on a pu dénombrer jusqu'à 33 ou 34 élèves dans des classes dans l'autre école élémentaire dont l'équipe enseignante est plus restreinte! ...).

A l'école J. Cocteau, malheureusement l'effectif a manqué de 4 élèves, le poste a été supprimé. La pétition qui a recueilli sur la ville presque 400 signatures en 2 jours, mais surtout la mobilisation des parents, ont néanmoins exprimé un

mécontentement et une sensibilisation sur les conditions inquiétantes réservées à la scolarité des enfants.

Le ministre de l'EN peut vouloir communiquer aussi bien que le serpent Kaa dans le Livre de la Jungle (« ait confian- an-an- cececece... » !)... mais l'on peut commencer sérieusement à se poser la question, de quelle jungle, est mise en place par ses soins dans les écoles ! ...

A Saintry (91) des parents ont dû occuper la cour de l'école en y campant durant 10 jours pour sauver un poste qui n'aurait jamais dû être enlevé ! A Maisse (91) les parents et le Maire ont coupé la route principale tout un samedi pour manifester leur désaccord et garder une classe en maternelle ... ! ... un



Maire en Savoie a fini par décider de recruter un instituteur avec son budget de la commune pour maintenir son école et le « bruit » des enfants en récréation dans son village ...(!), un autre Maire à Tournan en Brie (77) excédé de ne pouvoir avoir suffisamment d'enseignants, vient de décider de facturer à prix fort l'EN pour l'utilisation de salles et de bureaux mis à

disposition de l'Académie locale, jusqu'à présent sous des tarifs très en dessous du marché! ...

Si de telles actions radicales et surprenantes pour sauvegarder l'intérêt des enfants, s'imposent - les élèves continuent néanmoins de subir un contexte qui ne facilite pas les apprentissages et leur épanouissement dans un milieu adapté; avec des enseignants qui peuvent se sentir de moins en moins reconnus, bien qu'ils cherchent à maintenir le cap résolument ; de jeunes enseignants propulsés dans les classes sans la moindre formation professionnelle, et des remplaçants qui ne sont plus forcément des professionnels de l'enseignement. ...

**Hormis cela, ce fût, Mr le Ministre et
Mr le Président de la République ...
une bonne rentrée !**

Circulation, stationnement ...

Au mois d'avril, un nouveau plan de circulation devait voir le jour. On nous annonçait la mise en sens unique des rues Jean-Cocteau (entre la place du marché et le monument aux morts), Langlois (entre la place du marché et le boulevard Foch) et de la Grande Rue entre la poste et la place du marché.

La rue St Wulfran, qui n'était pas prévue dans le plan annoncé aux milliacois, a vu son sens de circulation changé. Seule, à cette heure, la rue Langlois a bien été mise en sens unique ; ce sens aurait pu, néanmoins, être discuté ! On attend toujours pour la Grande Rue, pour la rue Jean-Cocteau, rue dans laquelle ce sont les riverains qui doivent faire la police !!!

D'autre part, la modification du sens de circulation de la rue St Wulfran a modifié la signalisation ; c'est ainsi que l'on voit fleurir 4 panneaux STOP au carrefour St Wulfran/Boulevard Joffre. Ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes lorsque 4 véhicules se présenteront à ce carrefour !!!

Pour information, l'article R415-6 du Code de la Route dit ceci :

A certaines intersections indiquées par une signalisation dite stop, tout conducteur doit marquer un temps d'arrêt à la limite de la chaussée abordée. Il doit ensuite céder le passage aux véhicules circulant sur l'autre ou les autres routes et ne s'y engager qu'après s'être assuré qu'il peut le faire sans danger.

Et que dire du respect de la zone 30 en ville et sur les boulevards ...

Jean-Michel Perriot

Je me demande pourquoi ! ...

Je me demande pourquoi, à Milly, on continue à utiliser des désherbants chimique sur les trottoirs ...

De nombreuses villes en France se sont fixé l'objectif "zéro pesticide" afin de :

promouvoir des méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides dans l'entretien des espaces gérés par les collectivités, montrant ainsi l'exemple à leurs administrés. En effet **chaque année, presque 5 000 tonnes de pesticides sont répandus par les jardiniers amateurs dans leur jardin ou leur potager...**

réduire les nuisances (appauvrissement des milieux naturels, répercussion sur la santé...) et les coûts pour la société (dépollution des eaux, collecte et traitement des déchets toxiques ...) consécutifs à l'usage des pesticides.

Alors que les "mauvaises herbes" sont inoffensives pour l'homme, les pesticides constituent une menace pour la santé publique et l'environnement. Mieux vaut donc tolérer des herbes folles que polluer avec des pesticides. C'est évident, encore faut-il prendre la peine de l'expliquer à ses administrés...

Je me demande pourquoi le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français n'impulse pas ce projet "zéro pesticide

dans les villes et villages". Cela s'inscrirait parfaitement dans les grandes lignes d'action de la charte du Parc, par exemple

- améliorer la qualité de vie des habitants
- sensibiliser au respect de la nature
- participer à l'émergence de la qualité dans tous les domaines.
- Mise en œuvre d'actions de préservation et de gestion de corridors écologiques
- Mise en œuvre d'une politique en matière d'eau pluviale
- Sensibiliser au respect de la nature et des activités rurales

Pourquoi Milly ne donnerait-elle pas l'exemple ?

Nadine Chevallier

Rendez-vous sur le site : www.jardiner-autrement.fr/
Le site du Parc : www.parc-gatinais-francais.fr/accueil.html

Signe à Grande Vitesse : soyons attentifs ensemble



Le débat public concernant la ligne grande vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrant/Lyon (LGV POCL) s'ouvrira le 3 octobre jusqu'au 31 janvier 2012.

Le débat public est une occasion de mettre en discussion l'opportunité du projet, d'examiner les variantes et d'échanger sur l'ensemble des aspects soulevés par cette infrastructure. En plus des réunions publiques* organisées et d'un bus itinérant**, il est possible de poser une simple question écrite ou plus élaborée, de rédiger un cahier d'acteurs pour donner son

point de vue. Pour ce dernier, il suffit d'avoir des idées et de les exprimer en 1200 signes. La mise en page et l'impression sont prises en charge par la Commission particulière du débat public (CPDP). Actuellement, il y a 4 scénarii et deux variantes, pour un coût de réalisation compris entre 12 et 14 milliards d'€.

*La réunion publique la plus proche se tiendra à Mennecy le 18 octobre

**Le bus de la « Commission mobile » sera à Mennecy les 13 et 14 octobre.

Plus d'infos sur : <http://www.debatpublic-lgv-pocl.org/>

La communauté de communes

La communauté de communes de la vallée de l'École (CCVE) va s'agrandir. Aux 6 communes existantes viennent s'ajouter les 6 autres communes de la vallée de l'Essonne (Maise, Gironville, Boigneville, Buno-Bonnevaux, Prunay et Courdimanche) plus les communes de Boutigny, Videlles et Mondeville.

Souhaitons que les maires de ces communes pourront s'accorder et faire aboutir le projet de piscine (entre autres projets)

La petite balayeuse



Dans le numéro précédent nous posions une question sur l'emploi de la petite balayeuse après le passage de la grosse ! Notre propos n'était pas de remettre en cause le travail des employés communaux, mais bien d'essayer de comprendre la raison de cette situation plusieurs fois constatée.

Tout d'abord il faut savoir que le balayage des voiries des 6 communes se fait au niveau de l'intercommunalité en ce qui concerne la grosse balayeuse.

Ensuite, la réponse est simple : la grosse balayeuse ne peut pas passer partout : trottoirs, ruelles, etc... Donc la petite (communale) termine le travail que la grosse ne peut faire, et permet donc d'assurer un nettoyage plus complet dans de nombreux endroits.

Les choses étant remises en place, nous espérons que les employés communaux qui se sentaient visés par notre article sont rassurés sur l'estime que nous portons à leur travail.

Couloirs aériens

Malgré de nombreuses réunions et manifestations, malgré le refus de tous les élus (de tous bords politiques), malgré les observations contraires de l'ACNUSA (organisme officiel) malgré des contre propositions constructives et possibles du PNR (sic DGAC), Mme Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie (et des Transports entre autres) a tenté de passer en force le projet initial de modification des couloirs aériens, dès le 17 Novembre 2011.

Car, sous prétexte de se placer dans l'optique du Grenelle de l'Environnement, en réduisant les nuisances, le projet proposé par la DGAC, ne fait que transférer ces nuisances sonores, augment les rejets en CO2, augmente la consommation de kérosène, et n'améliore en rien le travail du contrôle aérien, ni des pilotes.

Bel exemple (un de plus !) de réforme décidée à la va vite, pour faire une annonce médiatique, sans se



préoccuper des réelles conséquences. Mais si sans attention, cela ne pourrait être qu'un pas vers une refonte plus importante des couloirs aériens de la Région parisienne, refonte qui pourrait s'avérer néfaste si la concertation reste à l'image de celle qui a

présidé à la modification actuelle.

Courant Juillet le Président du Sénat (Gérard LARCHER) sénateur des Yvelines (territoire très concerné par le nouvel impact) a provoqué une réunion au cours laquelle chacun a pu exprimer ses arguments (DGAC, PNR, élus...). Chacun restant sur ses positions le Président du Sénat a conclu en proposant la médiation d'Eurocontrol qui devra trancher sur la solution à mettre en place pour répondre le mieux possible aux différents objectifs poursuivis. Cette médiation devant intervenir au plus tôt dans l'automne, le projet est actuellement en attente.

Gérard Meydiot

Elections citoyennes

Les 9 et 16 octobre, le PS organise le vote des primaires entre ses différents candidats à la présidentielle. Il y aura trois bureaux de vote dans le canton : Milly (salle Belladone, rue Farnault), Maisse et Gironville. Les bureaux sont ouverts de 9h.00 à 19.00.

Tous les sympathisants de gauche peuvent participer à ces élections ; il suffit pour cela de verser 1 euro et de signer le soutien au candidat élu de ces primaires. Le versement d'un Euro servira à payer en partie le coût de ces primaires (documents, matériel, etc...).

Cette désignation ouverte à tous est la première du genre en France ; elle permettra de promouvoir le candidat qui recueillera les voix de gauche lors des présidentielles.

Renseignements complémentaires : milly2000@sfr.fr

Vous avez des idées pour faire avancer les choses à Milly, vous pensez que vous pouvez être utiles à l'avancée de certains dossiers (amélioration de la circulation et du stationnement, aménagement d'équipements divers, transports, environnement, etc...), ou tout simplement, vous avez des choses à dire : venez rencontrer Gérard MEYDIOT et Jean-Michel PERRIOT. Ils travaillent sur des dossiers communaux tous les vendredis de 10 heures à midi, dans la salle Angélique. Ils seront heureux de vous y accueillir. Vous pouvez également nous écrire en laissant un message sur le site de notre association :

milly2000.wifeo.com